**Modifications de maquette master Politiques sociales**
**28 février 2022**

Dans la foulée de l'auto-évaluation et suite au changement dans l'équipe de pilotage du master, la maquette du master Politiques a fait l'objet d'une refonte importante.
Les éléments principaux qui ont guidé ce repositionnement sont les suivants :

- Introduction de la dimension numérique dans le master PS : le numérique est l'une des évolutions centrales des organisations et des politiques du champ social. L'introduction de tels enseignements correspond donc à une mise en cohérence de la formation avec les évolutions du champ, avec les axes structurants de l'établissement, et avec les nouvelles compétences disponibles au sein de l'équipe du département SPES
- Démutualisation complète entre le M1 PS et le M1 GD : le cours initialement choisi « Data governement : e-governement et open data » (15hCM) n'était peut-être pas le plus adapté pour la mutualisation, avec un décalage notable entre les étudiants des deux promotions sur ces thématiques. Cependant, l'introduction de plusieurs enseignements sur la thématique numérique dans le Master PS incite à penser que cette démutualisation n'est que temporaire et qu'elle pourra donner lieu à initiatives de mutualisation qui seront plus ajustées.
- Démutualisation complète des cours en M1 entre le parcours en formation initiale et le parcours Caferuis.
    - Les cours actuellement mutualisés sont Économie sociale et solidaire (12h), Sociologie des organisations de service (14h), Acteurs publics et privés des politiques sociales (14h), Analyse des organisations de service en action sociale (15h), Méthodologie de l'appel d'offre (7,5h), soit un total de 62,5h/étudiant.
    - Précisons que ces cours n'étaient pas pleinement mutualisés *stricto sensu* : en raison de volumes horaires différents et/ou de l'annualisation de la maquette CAFERUIS, ces enseignements n'avaient pas les mêmes codes UE et UCE.
    - La démutualisation des cours entre ces deux promotions tient à la fois aux difficultés matérielles récurrentes depuis 4 ans à programmer les cours communs (calendrier alternant en Caferuis, stage en M1 etc.), à la difficulté à obtenir des salles suffisamment grandes, aux problèmes de communication entre les secrétariats, mais aussi et surtout à l'hétérogénéité des publics des 2 formations (hétérogénéité au sein de chaque parcours et entre les parcours) qui n'est pas réellement conciliable dans les faibles volumes horaires impartis à chaque enseignant. Ajoutons que le placement de certains de ces cours (par exemple, Méthodologie de l'appel d'offre) posaient d'évidents problèmes de compatibilité : les cours n'entrant pas dans la certification CAFERUIS étaient placés au mois de mai, soit à une période où les M1 FI n'ont plus cours
    - Enfin, un problème fondamental s'est posé avec l'arrêt de la sélection en M2 : celui du niveau des stagiaires Caferuis, qui n'ont pas tous des profils correspondant aux attendus universitaires de niveau master. Nous avons donc ainsi déjà fait des modifications l'an dernier sur les coefficients des enseignements universitaires, de façon à ne pas retrouver en M2 des publics trop faibles. Mais la démutualisation de ces cours devrait permettre d'amener les étudiants en formation continue à atteindre les attendus universitaires en se concentrant sur leurs spécificités.
- Modernisation des intitulés et/ou nouveaux enseignements en économie, science politique et gestion
- Introduction d'enseignements de droit public : le droit public était quasiment absent de la formation (une dizaine d'heures CM sur les clauses sociales). Les débouchés professionnels en collectivités territoriales étant importants pour nos publics, nous avons axé cette évolution sur

l'acquisition des connaissances fondamentales en droit des collectivités territoriales et des finances publiques.

- Concentration des cours du M2 au S3 pour que le S4 puisse être consacré au stage et aux projets tutorés. L'objectif principal est que les projets tutorés puissent faire l'objet d'une restitution avant le départ en stage, ce qui n'est pas le cas actuellement et pose régulièrement problème avec des remontées fréquentes lors des conseils de perfectionnement au sujet de cet exercice essentiel mais exigeant.
- Remodelage du M2 pour permettre son ouverture à l'apprentissage, tout en maintenant les possibilités actuelles de suivre le master en formation initiale ou en formation continue dans nos partenariats actuels avec le CCPAM. En effet, c'est entre un quart et la moitié des étudiants du M2 qui sont, chaque année, inscrits en formation continue. Si la proposition d'une formule en apprentissage pour les étudiants en formation initiale est essentielle, il nous semble dommage de le faire sans tenir compte de la présence d'un public nombreux et stabilisé. Ainsi, notre objectif sera de maintenir les possibilités actuelles d'un M2 en formation continue.

Globalement, cette nouvelle maquette permet de s'approcher de la norme de 750h/étudiant (le volume actuel du master PS est de 855h/étudiant) et de réduire le coût total de la formation d'environ 70hTD (volume à ajuster en fonction des arbitrages définitifs sur le M2).

Précisons enfin que la nouvelle maquette du M1 est destinée à entrer en vigueur à la rentrée 2022, celle du M2 à la rentrée 2023. Pour plus de lisibilité du projet, nous avons travaillé globalement sur les 2 années de la formation. Pour s'ajuster sur le volume de 400h de présentiel étudiant requis par le CFA, des modifications mineures (sur les volumes horaires) seront peut-être apportées sur la maquette du M2 l'année prochaine dans l'hypothèse d'une ouverture à l'apprentissage du M2.